



CAD-2024-05

Nous recherchons une ingénieure ou un ingénieur CHEF DE SECTION – CONSTRUCTION ET BÂTIMENTS

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et d'employés.

VOTRE OPPORTUNITÉ DE FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Sous la responsabilité du Chef de division – Ingénierie et à titre de chargé de projet, vous gérez, contrôlez et coordonnez l'ensemble des activités de votre section reliée au parc immobilier de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, dont l'ensemble des activités reliées aux rénovations et aux nouvelles constructions ainsi qu'à l'entretien et à l'amélioration de la performance énergétique.

Orientés vers le travail d'équipe, vos défis seront, entre autres :

- Planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner les projets et les travaux de construction de nouveaux bâtiments municipaux et la remise à neuf des bâtiments existants ;
- Préparer les devis techniques et cahier des charges, procéder à l'analyse de soumissions et faire les recommandations appropriées ;
- Surveiller et analyser l'évolution des contrats et, au besoin, appliquer les mesures correctives et préventives nécessaires ;
- Superviser la réalisation des travaux reliés à son champ d'activités et approuver les documents techniques pertinents ;
- Collaborer à la planification et à la supervision des travaux de conception et de mise en place des différents systèmes de la mécanique du bâtiment, notamment la ventilation, la climatisation, le chauffage, la réfrigération et collaborer à l'élaboration de projets dans les domaines mécaniques et électriques ;
- Planifier les travaux à réaliser à court, moyen et long terme dans votre secteur d'activités ;
- Planifier et inclure dans la pratique des opérations, le développement durable dans les bâtiments ;

Profil

- Diplôme universitaire de premier cycle en génie de la construction, génie du bâtiment, architecture ou toute autre discipline pertinente à l'emploi ;
- Membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'ordre professionnel concerné ;
- Plus de trois (3) années d'expérience pertinentes dans la gestion de projets de construction/rénovation ;
- Bilinguisme français et anglais ;
- Permis de conduire valide, classe 5 ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office.

Compétences

- Priorisation et planification
- Organisation des ressources
- Mesure et suivi
- Sens politique
- Persuasion
- Centré sur les résultats
- Collaboration

Avantages et salaire

- Horaire de 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- 13 jours fériés et 2 jours de congés additionnel entre Noël et le jour de l'An
- 49 heures de congés de maladie et personnels
- 35 heures de congés mobiles
- Régime complémentaire de retraite à prestations déterminées (cotisations à parts égales entre l'employeur et les participants)
- Assurance collective avantageuse : assurance santé, dentaire, assurance salaire, etc.
- Accès à une salle d'entraînement, à la bibliothèque et à des activités sportives à l'heure du lunch
- L'échelle salariale 2024 est de 85 370 \$ à 110 982 \$

Vous désirez travailler dans un environnement dynamique avec des collaborateurs expérimentés ? Vous partagez les valeurs de l'organisation dont le service aux citoyens, la collaboration, l'ouverture aux changements et le respect des individus ? Alors, joignez-vous à notre équipe !

Veuillez faire parvenir votre C.V., une lettre de présentation ainsi que le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi avant le **23 avril 2024 par courriel** : ressourceshumaines@ddo.gc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.



Ville de Dollard-des-Ormeaux

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*